

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire tenue le **mercredi 4 septembre 2024 à 12 heures**, au lieu ordinaire des séances dudit conseil et selon la loi

**PRÉSENCES :**

Monsieur Claude Comeau, maire  
Madame Diane Boyer, conseillère  
Madame Claudine Girouard-Morel, conseillère  
Monsieur Sam Ierfino, conseiller  
Monsieur René Lecavalier, conseiller

**AUTRE PRÉSENCE :**

M<sup>e</sup> Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Denise Bergeron, conseillère  
Monsieur Hugo Gendreau, conseiller

**ORDRE DU JOUR**

**CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 4 septembre 2024 et adoption de l'ordre du jour
2. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août 2024 et adoption dudit procès-verbal
3. Adoption des règlements numéros 937 (suspension frais permis) et 938 (subvention dispositifs antirefoulement)
4. Appropriation d'une somme de 75 000 \$ du surplus réservé « Acquisition et revitalisation » et affectation aux activités financières du programme de subvention de dispositifs antirefoulement
5. Entériner l'octroi de contrat pour des collectes spéciales de gros rebuts suivant la tempête Debby - Matrec, division de GFL environnement - Dépense financée par le surplus non réservé
6. Période de questions
7. Levée de la séance extraordinaire du 4 septembre 2024

**CERTIFICAT**

Je soussignée, M<sup>E</sup> CHARLOTTE GAGNÉ, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a dûment été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

COPIE CONFORME

---

M<sup>E</sup> CHARLOTTE GAGNÉ, DGA et greffière



2024-09-232

**APPROPRIATION D'UNE SOMME DE 75 000 \$ DU SURPLUS RÉSERVÉ « ACQUISITION ET REVITALISATION » ET AFFECTATION AUX ACTIVITÉS FINANCIÈRES DU PROGRAMME DE SUBVENTION DE DISPOSITIFS ANTIREFOULEMENT**

PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

Diane Boyer  
René Lecavalier

D'autoriser l'appropriation d'une somme de 75 000 \$ du surplus réservé « Acquisition et revitalisation » et de l'affecter aux activités financières du programme de subvention de dispositifs antirefoulement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

2024-09-233

**ENTÉRINER L'OCTROI DE CONTRAT POUR DES COLLECTES SPÉCIALES DE GROS REBUTS SUIVANT LA TEMPÊTE DEBBY - MATREC, DIVISION DE GFL ENVIRONNEMENT - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « ÉVENTUALITÉS »**

Considérant que les pluies diluviennes du vendredi 9 août 2024 ont affecté le sud du Québec en entier en tant qu'événement hydroclimatique historique;

Considérant qu'au total, environ 190 mm de pluie sont tombés sur Pincourt et, malgré le déploiement de plusieurs mesures préventives, qu'une inondation par refoulement et/ou infiltration est survenue au niveau de plusieurs secteurs de la Ville;

Considérant la volonté du conseil municipal de soutenir prioritairement les citoyens affectés par ladite tempête et d'alléger le fardeau financier de ceux-ci par les moyens qui s'offrent à lui, il est

PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

Sam Ierfino  
Claudine Girouard-Morel

D'entériner l'octroi d'un mandat pour les collectes supplémentaires de gros rebuts suivant la tempête Debby auprès de « MATREC, division de GFL ENVIRONMENTAL INC. » pour une somme de 100 952,37 \$, toutes taxes incluses.

De financer cette dépense à même le surplus réservé « Éventualités » et de l'imputer au poste budgétaire 02-230-01-695.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'auditoire.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2024-09-234**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2024**

PROPOSÉ PAR  
APPUYÉ PAR

René Lecavalier  
Diane Boyer

De lever la séance extraordinaire du 4 septembre 2024 à 12 h 05.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

---

M. CLAUDE COMEAU  
MAIRE

---

M<sup>E</sup> CHARLOTTE GAGNÉ  
DGA ET GREFFIÈRE